

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



Le temps de la reprise est venu. L'école pour nos Enfants, le travail pour les adultes, retour des activités de nos associations.

Pendant ces mois de vacances, l'accueil périscolaire a proposé à nos enfants différentes activités pour tous les âges : travaux manuels, jeux de société, jeux sportifs, pique-nique, visite au parc des félins, poney, accrobranche, ... Bravo à toute l'équipe d'animateurs d'avoir proposé à plus de cinquante enfants ces diverses activités.

Pour les agents municipaux, un grand nettoyage des locaux a été fait avant de partir en vacances. Les agents techniques ont continué d'entretenir les espaces verts et les fleurs. La structure du château de la maternelle a fait peau neuve.

Après plusieurs reports les travaux de voiries entrepris par le Département ont réussi à se faire début août : des enrobés face au garage et la mairie ont été faits sur le CD 405 ainsi que les purges rue d'Orsoy et rue du Four. Merci au Département et à la société Eiffage pour l'entretien de nos routes.

Je souhaite à tous une bonne rentrée, adultes et enfants. Rendez-vous le 1^{er} octobre 2023 sur le marché rural autour d'un verre de jus de pomme, manifestation organisée par le Comité des Fêtes

Bien à vous

Jean-Pierre MEILL

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	29
Actualité & Reportages	14	Temps libre	32
Associations & Animations	18	Infos pratiques	33

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Au printemps dernier nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition d'un couple qui comptait pour notre commune 70 ans de vie commune. Ils nous ont quittés à 15 jours d'intervalle. Nous n'avons pour des raisons de publication, pu leur rendre un hommage avant la pause estivale mais il était important, même avec un décalage, le faire.

Tous les deux ont vécu à la ferme familiale depuis 1960. Un article sur l'histoire de la ferme a été publié sur le Raveton de septembre 2021, vous pouvez le retrouver sur le site de la commune.

Mme Scal Cécile dans sa 96^{ème} année a été successivement présidente du club de l'amitié et membre active de l'association bibliothèque.

Mr Scal Roger doyen de notre commune dans sa 94^{ème} a été membre du Conseil municipal et membre actif de l'association des anciens combattants.

Merci à vous deux pour tout ce que vous avez apporté à notre collectivité.



LA MAIRIE COMMUNIQUE



L'URBANISME à VARREDES

Le raveton nous permet de faire des rappels ou d'annoncer des news (accessible sur le site) :

09/23) nouveau document CERFA :

la Permis de construire passe de la version 13406.11 à 13406.12

*la déclaration préalable dite " simplifiée " passe de la version 13703.10 à 13703.11
(pour les annexes, modifications extérieures, etc....)*

*la déclaration préalable passe de la version 13404.10 à 13404.11
(construction, extension, etc.....)*

la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) passe de la version 13408.08 à 13408.09

le Certificat d'urbanisme passe de la version 13410.08 à 13410.09

le Permis de démolir passe de la version 13405.09 à 13405.10

Le site de la commune est mis à jour et les documents sont à disposition.

G Therrault

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme

site officiel :

<http://varredes.fr/>



LA MAIRIE COMMUNIQUE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 31 mai 2023, s'est réuni sous la présidence de M. MENIL Jean-Pierre.

Sont présents : Jean-Pierre MENIL, Michèle DAOUST, Joana DA ROCHA ARAUJO, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Philippe BALEMBOIS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRÉ PRADIER, Sébastien DENIS, Sylvain GOBERT, Océane COLIN, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKE

Représentés : Francis MESSANT par Jean-Pierre MENIL, Georges THERRAULT par Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Estelle LANTENOIS par Joana DA ROCHA ARAUJO, Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER

Absent : Valérie CAMUS

Secrétaire de séance : Christine VALET

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023
- 2) Désignation des délégués au sein du collège électoral sénatorial
- 3) Transfert au SDESM de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique
- 4) Avenants aux contrats de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la requalification de la salle polyvalente
- 5) Dénomination d'une voie communale
- 6) Affaires diverses

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

2) Désignation des délégués pour les élections sénatoriales 2023

Sur décret du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, les conseils municipaux sont invités à désigner des délégués au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Pour Varreddes, cinq délégués titulaires et trois suppléants doivent être désignés par scrutin de liste.

Une liste est déposée auprès de M. le Maire composée des conseillers municipaux suivants :

Nom de la liste : Liste conduite par M. MENIL

titulaires : MENIL Jean-Pierre, DAOUST Michèle, GOBERT Sylvain, DA ROCHA ARAUJO

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Joana, SAULNIER Ludovic

suppléants : MESSANT Francis, VALET Christine, VANDEVOORDE Maurice-Olivier.

Il est procédé au vote à bulletin secret, à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne. La liste conduite par M. MENIL obtient 18 voix et les conseillers municipaux ci-dessus cités sont élus délégués.

3) Transfert de la compétence infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM (DE_2023_17)

M. le Maire propose de transférer la compétence Infrastructure de recharge pour véhicule électrique au SDESM, afin de réaliser l'installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings de la salle polyvalente et de la rue Victor Clairét.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence infrastructure de recharge pour véhicules électriques au SDESM.

4) Avenants au marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la requalification de la salle polyvalente (DE_2023_18 et DE_2023_19)

M. le Maire rappelle au conseil municipal que des contrats de maîtrise d'oeuvre ont été souscrits avec le Cabinet CARRERÉ pour d'une part l'extension de la mairie et d'autre part la rénovation de la salle polyvalente.

Le Cabinet CARRERE vient de céder ses dossiers à la SELARL DELACHARLERY ET KOSKAS ARCHITECTES, ce qui nécessite des avenants pour acter cette cession. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les avenants de cession des dossiers de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la mairie et la rénovation de la salle polyvalente par la SARL JB CARRERE à la SELARL DELACHARLERY ET KOSKAS ARCHITECTES.

5) Dénomination d'une voie communale

La voie communale située entre la Ruelle Besnard et la Rue d'Orsoy nécessite d'être nommée. Le conseil municipal, à l'unanimité, qu'elle portera le nom : Impasse du Coterêt.

6) Affaires diverses

Jusqu'à maintenant, il était demandé aux constructeurs, par l'intermédiaire de Projet Urbain partenarial, une participation financière de 5 000 € par construction.

Compte-tenu du contexte financier, M. le Maire propose que pour les futurs PUP, il soit demandé 6 000 € par construction.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Le vice-président du Conseil Départemental en charge des collèges a souhaité rencontrer

LA MAIRIE COMMUNIQUE

M. le Maire pour l'informer qu'une nouvelle sectorisation des collèges était en projet pour la rentrée de septembre 2024. Une nouvelle réunion aura lieu en septembre prochain.

M. VANDEVOORDE indique :

~ que la commission Travaux a réalisé un projet de plan de stationnement pour la rue d'Orsoy et qu'une réunion publique va être organisée pour le présenter aux riverains.

~ que le règlement du cimetière est en cours de réalisation

~ qu'une enquête nationale sur la mobilité est réalisée par Terr'Moov sur certains territoires. Au cours de l'été, les habitants seront invités à répondre à un questionnaire par internet, des formulaires papier seront également disponibles en mairie.

Mme DAOUST informe que des tableaux numériques vont être installés à l'école élémentaire, financés à 100 % par l'Etat.

Mme DA ROCHA ARAUJO rappelle que la commission Cadre de Vie organise une manifestation lors de la Fête de la Musique le 21 juin.

Séance levée à 21 heures 50.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Michèle DAOUST, Georges THERRAULT, Joana DA ROCHA ARAUJO, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Philippe BALEMBOIS, Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS, Océane COLIN, Ludovic SAULNIER, Bruno NAVE, Jean-Philip EIMECKE

Représentés : Jean-Pierre MENIL par Francis MESSANT, Carole DOS SANTOS par Marlène PEYRE PRADIER, Estelle LANTENOIS par Joana DA ROCHA ARAUJO

Excusé : Sylvain GOBERT

Absente : Valérie CAMUS

Secrétaire de séance : Maurice-Olivier VANDEVOORDE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du procès-verbal du 21 mars 2023
- 2) Fongibilité des crédits dans le cadre de la nomenclature M57
- 3) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales et du budget 2023
- 4) Travaux de voirie rue du Bourreau
- 5) Présentation du projet d'extension de la mairie et de rénovation de la salle polyvalente
- 6) Affaires diverses

En l'absence de M. MENIL Jean-Pierre, Maire, M. MESSANT Francis préside la séance.

1) Adoption du procès-verbal du 21 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 21 mars est adopté à l'unanimité.

2) Fongibilité des crédits dans le cadre de la nomenclature M57 (DE 2023_12)

Le référentiel budgétaire et comptable M57 adopté à compter du 1er janvier 2023 offre aux collectivités une plus grande marge de manoeuvre et de souplesse budgétaire, notamment en matière de fongibilité des crédits. C'est à dire que dans une limite ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de

LA MAIRIE COMMUNIQUE

personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

3) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales et du budget 2023

Budget unique 2023 (DE_2023_14)

M. MESSANT présente le budget unique 2023 et précise que tous les articles et chapitres ont été détaillés lors de la commission des finances du 4 avril 2023 :

Section de fonctionnement - Dépenses :

Chap 011 Charges à caractère général : 487 279,92 €

Chap 012 Charges de personnel, frais assimilés : 598 000,00 €

Chap 014 Atténuation de produits : 4 600,00 €

Chap 65 Autres charges de gestion courante : 356 580,00 €

Chap 66 Charges financières : 4 195,00 €

Chap 67 Charges spécifiques: 1 000,00 €

Chap 023 Virement à la section d'investissement : 17 720,00 €

Total des dépenses de fonctionnement : 1 469 374,92 €

Section de fonctionnement – Recettes :

Chap 70 Produits services, domaine et vente : 152 330,00 €

Chap 73 Fiscalité locale : 681 425,00 €

Chap 74 Dotations, subventions : 155 888,00 €

Résultat reporté : 446 731,92 €

Total des recettes de fonctionnement : 1 469 374,92 €

Section d'investissement- Dépenses :

Chap 20 Immobilisations incorporelles : 750,00 €

Chap 204 Subventions d'équipement versées : 22 080,00 €

Chap 21 Immobilisations corporelles (sauf opérations) : 110 614,00 €

Opération n°17 : agrandissement de la mairie : 234 000,00 €

Opération n° 18 : rénovation salle polyvalente : 82 000,00 €

Chap 16 Emprunts et dette assimilées : 40 928,00 €

Restes à réaliser : 1 894 159,00 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Total des dépenses d'investissement : 2 384 531,00 €
Section d'investissement- Recettes :
Chap 16 Emprunts et dettes assimilées : 408 199,00 €
Chap 10 Dotations, fond divers et réserves : 64 453,00 €
Chap 021 Virement de la section de fonctionnement : 17 720,00 €
Affectation au compte 1068 : 1 697 366,69 €

Total des recettes d'investissement : 2 384 531,00 €

Les subventions accordées aux associations sont les suivantes :

Société de Pêche : 300 €

Amicale des écoles : 900 €

Sports et Loisirs section Bibliothèque : 1 000 €

Sports et Loisirs section tennis de table : 400 €

Association judo : 400 €

RK Danse : 900 €

ASL VTT : 560 €

Le Souvenir de Varreddes : 280 €

Club de l'Amitié : 1 200 €

Mouvement socio culturel : 1 700 €

Comité des Fêtes : 9 000 €

Atelier de Varreddes : 150 €

Country Dance: 500 €

AS Varreddes Football : 200 €

AVACS : 155 €

Croix Rouge : 80 €

Les amis de Saint Fiacre : 155 €

Association Fair Play : 150 €

Association promotion salle polyvalente : 50 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ~ Accepte le budget unique 2023 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 469 374,92 €

Recettes : 1 469 374,92 €

SECTION INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2 384 531,00 €

Recettes : 2 384 531,00 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023 (DE_2023_13)

M. MESSANT invite le conseil municipal à voter le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023. Il indique que les bases d'imposition des taxes sont

LA MAIRIE COMMUNIQUE

augmentées d'office de 7,1 % par les services de l'Etat et que le conseil municipal doit décider de l'augmentation ou non des taux.

Il rend compte de l'opinion de M. MENIL à ce sujet : la commune va effectivement bénéficier de l'augmentation des bases imposée par l'Etat, mais il faut aussi noter que la commune fait des efforts depuis plusieurs années en ne pratiquant aucune augmentation, et ce malgré le fait que les finances communales subissent également l'inflation, ce qui amenuise la capacité financière de la commune. Il préconise une petite augmentation régulière plutôt que d'appliquer dans les années futures une augmentation plus importante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- par 11 voix (Mesdames PEYRE-PRADIER et le pouvoir de Mme DOS SANTOS, COLIN, DA ROCHA ARAUJO pour le pouvoir de Mme LANTENOIS, Messieurs MESSANT, THERRAULT, VANDEVOORDE, DENIS, SAULNIER, NAVE et EIMECKE) :

~ Décide de ne pas pratiquer d'augmentation des taux d'imposition des taxes locales directes pour l'année 2023

~ Fixe les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023

comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 36,54 %

- Taxe foncière (non bâti) : 40,25 %

- Taxe d'habitation : 12,56 %

- 6 voix pour une augmentation de 1 % (Mesdames DA ROCHA ARAUJO, DAOUST, VALET, Messieurs MESSANT pour le pouvoir de M. MENIL, VIGNAL et BALEMBOIS.

4) Travaux de voirie rue du Bourreau (DE_2023_15)

M. VANDEVOORDE explique que l'Agence Routière Territoriale va procéder à la réfection de l'enrobé de la chaussée rue du Bourreau, avec création d'un plateau surélevé au carrefour de l'Allée des Barres du Clos.

Ces travaux nécessitent la dépose et repose de bordures puis la réfection des trottoirs, incombent à la commune. Il présente des devis pour les réaliser.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis suivants de l'entreprise TPLV :

~ Réfection des trottoirs pour 37 494,00 € T.T.C.

~ Aménagement du plateau pour 22 152,00 € T.T.C.

5) Présentation du projet d'extension de la mairie et de rénovation de la salle polyvalente

Le projet d'extension de la mairie et de rénovation de la salle polyvalente réalisés

LA MAIRIE COMMUNIQUE

par le cabinet Carrère est présenté au conseil municipal. Préalablement les commissions Travaux et Urbanisme se sont réunies et quelques modifications ont déjà été apportées.

Le projet parcours de vitalité est également présenté.
Ces documents serviront aux demandes de subvention.

6) Affaires diverses

M. MESSANT indique qu'il a reçu le Président de l'association «Le Petit Gaulois» qui souhaite intégrer les associations du village au même titre que celles existantes. Cette association souhaite organiser des manifestations culturelles et ne sollicite pas d'aide financière de la commune.

Au vu des statuts de l'association, M. MESSANT a répondu favorablement à cette demande en se réjouissant de voir une association qui animera le village. Il précise que comme le stipule les statuts, l'intégration se fera uniquement pour promouvoir la vie culturelle du village. L'association pourra bénéficier des locaux et de matériel lors des manifestations culturelles.

Il cède la parole à M. SAULNIER, président de l'association, qui indique être d'accord avec les propos de M. MESSANT.

Mme DAROCHA ARAUJO indique :

~ que la chasse aux oeufs a rencontré un franc succès.

~ que la création d'un parterre fleuri devant la salle polyvalente est en cours de réalisation.

Mme DAOUST indique que le groupe de travail pour le choix d'un prestataire pour la fourniture des repas de cantine va se réunir prochainement.

M. SAULNIER informe que dans le cadre de son association, une exposition d'art contemporain va être réalisée à l'automne. Il souhaiterait que des conseillers s'associent et aident à organiser cette manifestation.

M. SAULNIER fait remarquer qu'il existe un panneau indicateur ancien «Miche-lin», rue de l'Ourcq, qui se dégrade. Il propose que l'association «Le Petit Gaulois» le restaure.

M. MESSANT précise que ce panneau signalétique est propriété de la commune et qu'en aucun cas, la commune ne peut confier la rénovation d'un bien à une association. Il demande à M. SAULNIER de présenter une proposition de rénovation qui sera étudiée par la commission «travaux».

Séance levée à 22 heures 15.

ACTUALITÉS & REPORTAGES

LE CLUB DE L'AMITIÉ

C'est tôt le matin que jeudi 1^{er} Juin, 47 adhérents du Club de l'Amitié prenaient le car vers l'Ouest de la France.

Vers 8 h, nous faisons un arrêt petit-déjeuner, ensuite nous nous dirigeons vers l'hôtel « les 13 Assiettes » pour nous y installer.

L'après-midi, nous sommes attendus à St Malo pour la visite commentée en petit-train de la vieille ville, ensuite nous profitons d'un temps libre pour flâner sur les remparts de cette jolie ville en profitant du soleil ..nous découvrons ses plages, le Fort National, les Iles du Petit Ré et du Grand Ré, etc

Vendredi, nous nous rendons au Mont Saint Michel , un des sites les plus emblématiques de France, lieu unique au monde.. nous passons la matinée dans ce village médiéval avec son ancienne Abbaye classée au patrimoine mondial de l'Unesco, lieu très fréquenté (heureusement que nous sommes venus tôt le matin car la foule arrivait au moment où nous reprenions le chemin de l'hôtel..)

C'est par la visite très intéressante de la fabrique de cloches à Villedieu les Poêles que notre petite escapade de deux jours bien remplis se termine..

C'est toujours dans la bonne humeur et une très bonne ambiance que nous reprenons la route vers Varredes.

Monique Rigault



ACTUALITÉS & REPORTAGES



ACTUALITÉS & REPORTAGES

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique de notre village édition 2023 a battu son plein !
Merci à tous, venus en nombre, pour avoir fait de cette soirée une superbe fête de la musique !

Merci aux groupes invités : les Papa'z, tapage nocturne et la Rue, d'avoir mis une ambiance de folie !

Merci aux Mélody's d'avoir « enflammé » le parc de la salle des fêtes avec leur entrain et au foodtruck Clap de Faim de nous avoir régالés.

Et enfin, merci à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cet événement.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine : Réservez votre soirée du vendredi 21 Juin 2024, **POUR ENCORE PLUS DE MUSIQUE ET DE PARTAGE !**

La commission Cadre de Vie.



ACTUALITÉS & REPORTAGES



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Le comité des fêtes
de Varreddes

&

Les
Regal
Art

présentent

Robotiquement *Votre*

Une comédie de
Pascal HAIDANT

Avec
Mathilde BESNARD-PEREIRA
Christophe NELSON
Patricia HAUBE
Pascal HAIDANT



Recherche



volontaires
pour tester notre nouvelle invention :



Serviteur

Humanoïde

FOLLOW US NOW



Varreddes (77910)

salle des fêtes, rue de l'Ourcq

Réservations : 06 84 57 45 89

10€

-12 ANS : 5€

18 NOV 2023
à 20h30

www.lesregalart.fr

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

LE THÉÂTRE VIENT À VOUS !!!

Samedi 18 novembre à 20h30 :

Le théâtre vient à vous !!

« Robotiquement votre »

Organisé par le Comité des Fêtes de Varredes

et joué par la troupe des « Régál'Art »

LA TROUPE : « Régál'Art » :

La compagnie est née en 1996 avec un groupe de comédiens qui monte une première pièce : « La Drague ». Puis la troupe s'agrandit et propose successivement : « Je veux voir Mioussov » de Kataïev. « La Cagnotte » de Labiche. « Les Rendez-vous de Senlis » de Anouilh. « Les mystères de Paris » de Sue. « Cinq pas dans la Tendresse » de Jaillard. « La Ronde » de Schnitzler. « Caviar ou Lentilles » de Scarnicci. « Mieux vaut en rire » café-théâtre. « Je ne lui ai pas encore tout dit » de Patricia Haubé. « Amours et Ribauderies » de C. Nelson.

« Robotiquement Votre »

Une comédie de Pascal Haidant

Comédie de type boulevard en quatre actes :

Louis vient de décrocher un emploi, comment annoncer à sa femme Claire qu'il va devoir partir une année alors qu'elle vient de lui annoncer qu'elle est enceinte. La solution pour que sa femme ne reste pas seule durant cette année Louis va la trouver sur un prospectus reçu au courrier apporté le jour même par Marianne sa voisine une « Mme sans gêne ».

Ce prospectus propose un humanoïde ménager. Louis réserve son robot. La livraison est prévue pour le lendemain, ça tombe bien puisque Louis doit s'envoler pour les Îles Galapagos dans 2 jours. Claire avocate est partie travailler lorsque le robot est livré, il s'appelle Jacob mais Louis est vite dépassé par la complexité de sa programmation, il accepte que Marianne très intéressée par le spécimen emporte Jacob chez elle pour le programmer avant de le présenter à Claire. Lorsque Marianne revient avec Jacob, comment va réagir Claire ? Et surtout que faire lorsque le robot devient incontrôlable ?

Réservations et informations

06.84.57.45.89 ou comitedesfetes.varredes@gmail.com

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



LE PETIT GAULLOIS

présente



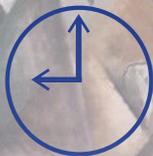
Exposition d'Art Contemporain de Seine-et-Marne

Peintures, dessins, gravures, sculptures,
photographies, artisanat d'art, B.D.

ANIMATIONS : Food Truck, Tombola (18h), peinture
en LIVE (11h), une portraitiste sera présente pour
vous, initiation au mélange des couleurs (14h).

DIMANCHE

8 OCTOBRE 2023



à



VARREDES (près de Meaux)

SALLE POLYVALENTE

**Garage Renault
BOS Automobiles**

17, avenue des Américains
77910 VARREDES
Tél. 01 64 33 18 21
garage.bos.trudon@gmail.com

DETECTION DE FUITE

www.jm-leau.com • contact@jm-leau.com
Port. 06 08 67 04 62 • Fixe 01 64 35 43 86
www.jm-leau.com

**Garage Renault
BOS Automobiles**

17, avenue des Américains
77910 VARREDES
Tél. 01 64 33 18 21
garage.bos.trudon@gmail.com

DETECTION DE FUITE

www.jm-leau.com • contact@jm-leau.com
Port. 06 08 67 04 62 • Fixe 01 64 35 43 86
www.jm-leau.com

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



LE PETIT GAULLOIS



Animations du 8 octobre :

**Cours d'initiation
au mélange des couleurs
pour tous
14 H**

**FOOD
TRUCK**

**LA
SURPRISE**

**Venez assister
à une peinture
en LIVE dès
11 H**

**TOMBOLA :
Oeuvre à gagner
tirage vers 18 h**

**Le pot de
l'amitié après
la tombola**

**Une artiste de
Montmartre sera
présente pour réaliser
votre portrait
sur demande**

Nombreux artistes :

- La Palette Magique, J.M. Fauvet, Philippe Capet, Le livre du temps, Thierry Gaudry, atelier Bunus et Galioto, Marc Moulin, Thouvenot de Martino, S. Prévost, Skopit, Flinois, Fred Bird, Lerat, Nirin, Cathy Jérôme, Marina Fortunatovic... *et bien d'autres.*

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

JUDO CLUB DE VARRETTES

les cours sont dispensés à la salle polyvalente de Varrettes



Professeur : 06 80 55 33 26 Président : 06 15 25 47 24 Trésorière : 06 80 55 31 91



judoclubvarrettes@gmail.com



SAISON 2023 - 2024

Septembre 2023 à Juin 2024

INFORMATIONS

Reprise des cours le mardi 12 septembre 2023

Possibilité de faire 2 cours sans engagement pour LES NOUVEAUX

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires

Professeur : M. Franck MANTEL CN 5^{ème} DAN Diplômé d'Etat

Se munir d'un judogi (kimono), d'une paire de sandales (tongs ou zoris), de gel hydro-alcoolique

Possibilité de mettre un survêtement pour les premiers cours



FORMALITES D'INSCRIPTIONS

- Remplir le bulletin d'inscription
- Remplir le questionnaire médical, l'attestation et si besoin, fournir un certificat médical avec la mention "pas de contre indication à la compétition"
- Remplir et signer le droit à l'image
- Remplir la demande de licence F.F.J.D.A. (datée, signée, "tu et approuvé")
- Régler le montant total (possibilité de 3 ou 4 chèques)



AUCUN REMBOURSEMENT TOTAL OU PARTIEL NE SERA POSSIBLE EN COURS D'ANNEE SAUF POUR RAISON MEDICALE OU DEMENAGEMENT SUR PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF

HORAIRES

cours éveillé (nés en 2018 et 2019) 17 h 30 à 18 h 15 * Mardi début des cours le 12/09/2023
cours enfants (à partir de 6 ans) 18 h 30 à 19 h 45 * Mardi début des cours le 12/09/2023



Ces horaires sont susceptibles de modification en fonction du nombre d'adhérents.

(*) Cette répartition n'est pas rigoureuse et sera adaptée par le professeur en fonction des capacités de chaque enfant.

Il sera également possible, en cas de problème majeur, de passer d'un cours à l'autre avec l'accord du professeur.

TARIFS

Coûtsations (prix dégressif pour une même famille)

Adhésion club	17 €
Licence	41 €
Passport (sur demande uniquement)	8€ (sauf groupe - 6 ans)
Cotisation au cours Eveillé (nés en 2018 et 2019)	12€/mois
Cotisation au cours Enfants (6 ans et plus)	17€/mois



Palement en 1 fois :	Eveillé-Judo	Judo Enfants
	178 €	228 €

Palement en 4 fois	SEPT.	70 €	75 €
	OCT.	36 €	51 €
	JANV.	36 €	51 €
	AVR.	36 €	51 €

Palement en 3 fois : tous les chèques devront être remis lors de l'inscription et seront déposés aux débits des mois indiqués ci-dessus. L'association n'a aucune obligation d'octroyer cette facilité de paiement.

Le paiement sera exigé en une fois en cas d'antécédents litigieux.

TARIF DEGRESSIF A PARTIR DU DEUXIEME ENFANT

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE RECRUTE !

Si vous souhaitez continuer votre passion pour la musique, l'Orchestre vous accueille dans les pupitres de Cuivres, Bois, Cordes, Percussions, Chant choral.

Tout Âge, tous niveaux acceptés.

Répétition le vendredi de 20h30 à 22h00 (Salle place Florian) à Lizy sur Ourcq

Concert environ une fois par mois dans la région, ou les grandes villes de France, ou Étrangères, à Paris.

Église de la Madeleine, Saint Odile, Cirque d'Hiver Bouglione, Cour de l'hôtel National des Invalides, Arc de Triomphe.

Répertoire :

Musique de films, Œuvre d'Harmonies, Accompagnement des chanteuses, Variété, Jazz, Moderne.

Orchestre junior, Moyen jazz, Grand jazz, Harmonie.

Pour tous renseignements complémentaires

Contacteur : M. Bernard Ménil au 06 08 92 19 48



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



28^{ème} Marché Rural

Comité des Fêtes

Dimanche 1^{er} Octobre 2023

9h00 - 17h00 Place de la Mairie Varreddes



- ❖ Nombreux Exposants.
- ❖ Restauration sur place.
- ❖ Pressage de pommes à l'ancienne.
- ❖ Exposition Cartophiles du Pays de Meaux.
- ❖ Animation Association LABEL SOIREE.
- ❖ Exposition Voitures Anciennes

En collaboration avec " Les Bielles d'Antan 77"



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

28^{ème} MARCHE RURAL

Organisé par le Comité des Fêtes de Varredes

Dimanche 1 octobre 2023



Retrouvez nos associations et commerçants !!

Les Associations présentes :

- Le Comité des Fêtes,
- L'Amicale des Ecoles,
- Le Club de l'Amitié,
- L'Atelier de Varredes
- La Country Dance Association de Varredes
- ASLV Tennis de Table
- Les Cartophiles du Pays de Meaux
- Les Bielles d'Antan
- Bénévolat d'Hier à aujourd'hui

Les commerçants alimentaires locaux et artisans

- Miel : Ferme apicole et caprine de Metaczyk'Api
- Champagne : Mme Leguilette
- Fruits-légumes de saisons et confitures : Mme Lantenois
- Confitures et crèmes : Mme Anger
- Biscuits : La Ferme de Bois Milon
- Pâtes alimentaires : Ferm'Meaux Pâtes
- Pains : Les délices de Palomy
- Saucissons, terrines et jambons d'Auvergne : M Mologni
- Fromages : La Boîte à Fromage
- Noix de cajou : Bacoole
- Quiches et pâté Lorrain : M Bienvenu
- Bières Silver Hawks : Bières de Jouarre
- Macarons, caramel et chocolat : Les délices de Jacky et Christine
- Plats antillais : Trésors du Mont Antillais
- Food-Truck : Charly et ses drôles de plats



Les artisans

- Confections artisanales : Mme Cochet
- Bijoux en pâte fimo : Mme Thomas
- Personnalisation sur textiles, mugs et accessoires : Les bijoux de Djoudjou
- Fondants parfumés et brûleurs de parfums : My sweet fondant
- Savons cosmétiques naturels et artisanaux : Savonnerie Art n'O
- Compositions florales et objets à base de fleurs : Mme Berzane



Nous vous souhaitons de passer une très bonne journée en notre compagnie...

ACTUALITÉS & REPORTAGES

RK DANSE
Varredes

propose des cours de

*Danse
Modern Jazz*

*Éveil
Corporel*

*Enfants, Ados
et Adultes*

*pour les
Maternelles*

Horaires
sur le site

www.rkdanse.com

2 cours
d'essai
gratuit

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

*Mercredi 6 septembre de 14h00 à 18h00
à la salle polyvalente de Varredes*

Reprise des cours le mercredi 13 septembre

Contact : Peggy PUCHAULT 06 38 65 57 95

www.rkdanse.com / E-mail : rkdanse@gmail.com

ACTUALITÉS & REPORTAGES



Comité des Fêtes de
VARREDDES (77)



Dimanche 1 octobre 2023



9h à 17h



RASSEMBLEMENT VEHICULES ANCIENS

Tous véhicules d'avant 1990

Marché rural toute la journée
sur place, commerçants et
associations !



Exposition le matin et défilé sur le marché l'après midi

Election voitures « coup de cœur »

**Baptême à 2€ en bus Renault ancien au profit de
l'association Scott & Co (enfants malades)**



LBA 77

En Collaboration avec les Bielles d'Antan 77

Renseignements : Comitedesfetes.varredes@gmail.com ou au 06 84 57 45 89

ENFANCE//JEUNESSE

JEUX M'AMUSE AU CENTRE DE LOISIRS

Pour cet été, l'équipe d'animation a orienté ses activités autour du jeu. Jeux de coopération, de société, de construction, de réflexion, d'eau, de cartes, d'adresse, de rôle, d'aventure, d'évasion, de stratégie et bien d'autres...

Un été rien qu'à s'amuser.

Les jeux véhiculent beaucoup de valeurs, à travers leur participation les enfants les acquièrent.

Les valeurs comme le respect, la volonté, l'entraide, la solidarité, la confiance en soi, l'honnêteté, le dépassement de soi et tant d'autres...

Les jeux permettent aussi aux enfants de développer leur autonomie, bons nombres de leurs compétences et de leurs capacités sont sollicitées. Ils sautent, courent, réfléchissent, essaient, encouragent, testent, imaginent, vivent, ressentent ...

Et puis il y a les émotions, toutes y passent, on gagne on est heureux, on perd on est triste, on triche on boude, on n'y arrive pas on est malheureux, on réussit on est joyeux, on est avec son copain ou sa copine on est content.

Chaque enfant sait comment jouer. Pour ce faire, il a seulement besoin de temps, d'espaces, d'occasions et même parfois de soutien.

Le jeu permet à l'enfant de construire, à son rythme sa connaissance du monde qui l'entoure. Cette connaissance lui permettra de s'adapter tout au long de sa vie. Le jeu favorise l'établissement du climat de plaisir nécessaire pour qu'il se développe dans toutes les dimensions

Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie.

Merci, au personnel technique de la commune de contribuer à la réussite des vacances des enfants en jouant le JEU.

Merci à Mme Hallier Adeline et à M. Roux Nicolas pour la découverte de leur jardin éco- responsable, pour leur accueil et pour leurs bonbons.

Corinne, Estelle, Naomie, Margaux, Sylvain et moi, on vous dit merci, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Au plaisir de se revoir.



NOTRE HISTOIRE

Une Ravetonne maîtresse d'école à Varreddes.

J'ai rencontré Marie-Thérèse Lantenois, institutrice maintenant retraitée qui a enseigné de très nombreuses années à l'école primaire de Varreddes. Et je suis sûr que de nombreux et nombreuses Varreddois(es) se souviennent encore de ses cours dispensés à l'école et, peut-être, de quelques anecdotes pendant la classe ou lors des récréés...

Marie-Thérèse est née à Varreddes en 1953. Elle est issue d'un milieu modeste : maman, Paulette, est factrice, papa, Jean, est maçon. Comme beaucoup de jeunes Varreddois, elle est scolarisée dans notre village et l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul et toutes les autres

matières commence. Elle est bonne élève, ne redoublant aucune classe. A cette époque, après le CM2, de nombreux élèves restent en primaire dans des sections dites "fin d'étude" jusqu'à passer le fameux Certificat d'Etudes Primaire. Mais Marie-Thérèse s'est fait remarquer, il serait dommage d'en rester là et elle continue ses études en sixième au C.E.S. Pinteville de Meaux, entamant le cycle secondaire. Puis, c'est le lycée Henri Moissan et le baccalauréat. L'école est réputée gratuite, cependant les études occasionnent de nombreux frais. Alors, Marie-Thérèse travaille pour payer ses études. Car, elle l'a décidé, elle veut devenir institutrice. Elle devient surveillante à mi-temps (lorsqu'elle n'a pas cours) dans le collège du Parc Frot à Meaux et aide les collégiens (dont certains sont des Varreddois) pendant les "permanences" (ou études surveillées).



Doc. M.T. Lantenois

Peut-être un signe ? Eugénie Tocu dite "M'man Ninie", l'arrière grand-mère de Marie-Thérèse, était déjà dans l'enseignement au début du 20^{ème} siècle. Elle est ici avec de tous jeunes enfants devant l'ancienne école des garçons de Varreddes.



Photo Internet

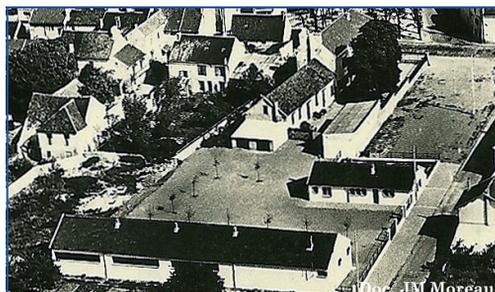
Le collège du Parc Frot de nos jours.

NOTRE HISTOIRE

Ensuite, c'est l'apprentissage "sur le tas". Marie-Thérèse est "suppléante éventuelle" et, le 2 novembre 1972, elle effectue un remplacement d'une institutrice pendant quelques mois à Montgé-en-Goële. C'est son premier poste. Ensuite, elle est affectée à Germignysous Coulombs pour un nouveau remplacement de quelques mois. L'année suivante, elle est nommée à Chelles-Les-Coudreaux. Elle y sera titularisée en 1975.

Marie-Thérèse ne se plaît pas vraiment à Chelles ; elle demande et obtient un rapprochement sur Meaux. Dès lors, elle effectue des remplacements dans de nombreuses écoles primaires de la ville. A sa demande, elle enseigne ensuite à des enfants en difficulté scolaire en S.E.S. (Section d'Education Spécialisée) dans les collèges Albert Camus et Beaumarchais à Meaux. Le 8 mai 1981, elle obtient le C.A.E.E.I. (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement des Enfants Inadaptés) afin d'exercer cette fonction en tant que titulaire.

En 1988, elle décide d'exercer à Varreddes. En effet, sa situation familiale a changé. Désormais, Marie-Thérèse est mariée avec Gérard, ouvrier-imprimeur, avec qui elle a la joie d'avoir deux petits garçons qu'il faut élever, elle habite toujours Varreddes et ce serait plus commode d'exercer à l'école du village. Cela éviterait les trajets domicile-travail. Sa demande est acceptée, sa mission, maintenant : enseigner aux enfants du CE2 de Varreddes. Elle se retrouve au bureau de la classe qu'elle avait occupée en tant



L'école de Varreddes vers 1960.



Photo M.T. Lantenois

La classe du CE2 en 1988-1989

qu'élève 27 années plus tôt !!! Mais cela ne l'impressionne pas et elle enseigne à son tour le calcul (maintenant, on dit les mathématiques), la lecture, l'écriture, l'histoire, la géo... aux enfants de Varreddes. Elle retrouve aussi M^{me} Rousseaux qui lui avait prodigué les cours du CE1 en 1960 et qui devient maintenant une collègue de travail !!! Les années s'enchaînent, les rentrées des classes se succèdent, avec son lot de surprises, bonnes ou mauvaises. Ah ! Cette année, ça change, je prends les CE1...

NOTRE HISTOIRE

Une année, c'était en 1995, la directrice de l'école part vers d'autres cieux. Marie-Thérèse exerce ici depuis maintenant 7 années. Et c'est tout naturellement qu'elle devient Directrice de l'école primaire de Varredes. Une charge supplémentaire et des tâches nouvelles à accomplir, sans compter la responsabilité accrue. Le travail n'a jamais fait peur à Marie-Thérèse et elle assume avec son courage habituel. Elle garde son CE1 et une nouvelle institutrice vient exercer au CM2, classe où enseignait l'ancienne directrice. Les années passent... Bien souvent, elle enseigne aux fils et aux filles de ses anciens camarades de classe ! Cela lui rappelle des souvenirs d'enfance, pas forcément en classe, quelquefois dans la cour de récréation...



La classe du CE1 en 1994-1995.

Maintenant, l'heure de la retraite a sonné. Elle termine l'année scolaire 2006 et passe le flambeau. Elle aura quand même vu passer au moins une génération d'enfants varredois dans sa classe. Ce n'est pas rien !!! Désormais, Marie-Thérèse jardine dans son potager avec Gérard, son mari lui-aussi en retraite, fait des confitures et des conserves de bons légumes bio. Elle a la joie d'être grand-mère de deux adorables petites filles, et, parfois, le soir, elle les aide à faire leurs devoirs et à apprendre leurs leçons. Peut-être une façon de ne pas perdre le fil...



Marie-Thérèse devant son parterre de fleurs en août 2023.

Un grand merci à Marie-Thérèse qui a bien voulu partager ses souvenirs d'école, ses longues années d'enseigner à nos petits Ravetons. Ces longues années, dites vous ? Mais ça a passé si vite !

Jean-Marc MOREAU

VOTRE TEMPS LIBRE



BONNE
RENTRÉE

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairet

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca : 01 60 32 21 01

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Pédicure Podologue

Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Mardi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi : 9h à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Ciotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.